Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud: recul du chômage en mars 2008

Affichant un taux de 4.0% à fin mars 2008, le chômage dans le canton de Vaud diminue de 0.1 point. Ce taux s'élevait encore, en mars 2007, à 4.5%. La baisse du chômage touche une grande majorité de secteurs, celui de la construction arrivant en tête avec -7.8% du nombre de chômeurs.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) enregistre une légère diminution, s'établissant à 13'184, soit 352 personnes de moins qu'en février 2008 (-2.6%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) régresse lui de 291 personnes (-1.6%) et se chiffre à 18'454. Par apport à mars 2007, le nombre de chômeurs et celui des demandeurs d'emploi ont reculé respectivement de 11.0% et de 9.2%. En comparaison annuelle, le taux de chômage a baissé de 0.5 point pour s'établir à 4,0%.

Toutes les catégories d'âge ont profité de cette évolution positive. En termes d'effectifs, les plus fortes baisses ont été constatées chez les 20 à 29 ans (-147 chômeurs), suivis des 30 à 39 ans (-132).

Par rapport au mois dernier, les domaines ayant affiché les replis les plus significatifs du nombre de chômeurs concernent la construction (-7.8%), ainsi que les transports et communication (-7.4%). A l'opposé, les branches économiques « santé-social », « nettoyage », « matériaux, produits métalliques », « banque », « informatique » et « industrie du papier, édition et impression » connaissent une très faible augmentation du chômage, mais ne totalisent conjointement qu'une vingtaine de chômeurs de plus qu'en février 2008.

A l'exception du district de la Broye-Vully, qui a subi une légère hausse du nombre de chômeurs (+11), tous les districts ont bénéficié de cette embellie. Ainsi les plus forts reculs d'effectifs ont été observés dans les districts de Riviera-Pays-d'Enhaut (-59

chômeurs), Ouest lausannois (-58) et Morges (-57). Avec 0.3 point de moins, le district d'Aigle comptabilise la plus importante baisse du taux de chômage et s'élève ainsi à 4.5%.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 avril 2008

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)